

Je vous prie de vouloir bien adresser à Monsieur le Préfet et à faire commencer les travaux nécessaires le plutôt possible.

Ainsi fait et délibéré à Paulhac les jour, mois et ans que dessus et ont signé les membres présents

Pour Copie Conforme.

Le Maire
J. Amant



Vu et approuvé

Toulouse, le 8 Janvier 1920

Pour le Préfet

Le commissaire préfectoral délégué.

Lg

